

Manche

éducation. Manque d'assistants de vie scolaire La FCPE monte au créneau

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 11 septembre 2018
370 mots | -



La FCPE, à travers Nicole Paul, sa référente handicap dans le département, monte à son tour au créneau concernant le manque d'assistants de vie scolaire. - Crédit Corinne GALLIER

« **PAR RAPPORT** aux notifications de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (l'instance décisionnaire de la Maison départementale des personnes handicapées), l'État doit prendre ses responsabilités, il faut mettre en face le personnel qui correspond ! » A son tour, l'association de parents d'élèves du public, la FCPE, monte au créneau concernant le manque d'assistants de vie scolaire pour cette nouvelle rentrée (lire aussi *La Presse de la Manche* du 7 septembre).

Un problème qui ne touche d'ailleurs malheureusement pas que notre département. Par la voix de Nicole Paul, son ancienne présidente départementale et actuelle référente handicap, elle réclame « des moyens supplémentaires » et demande « à ce que la loi soit respectée ».

Un discours qu'elle entend tenir auprès de la direction académique départementale ce mardi à Saint-Lô.

La représentante de la FCPE estime par ailleurs que le problème est amplifié par un autre dans la Manche : « Le vieillissement de la population des personnes handicapées n'a pas été anticipé, et aucune maison de retraite n'existe pour elles. La conséquence, c'est qu'elles restent au-delà des 60 ans dans les structures pour adultes, prenant la place d'adultes de plus de 20 ans, qui eux-mêmes prennent la place d'enfants dans les IME (institut médico-éducatif). Or, parmi ces derniers, certains restent chez leurs parents, mais d'autres vont dans le milieu scolaire ordinaire avec AVS, alors qu'ils ont une notification pour un établissement spécialisé, ou ils vont en Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire). »

Pour Nicole Paul et ses collègues de la FCPE, « il s'agit d'un vrai scandale sanitaire ! » Elle en profite pour rappeler qu'à travers sa présence auprès de plusieurs instances, l'association a un véritable rôle de soutien pour les familles : « Nous pouvons parler en leur nom, ce que nous ferons mardi, et les renseigner, si elles le désirent, puisqu'en tant que fédération, nous sommes visibles et reconnus auprès de la préfecture, de l'inspection académique, du rectorat... »

Renseignements : fcpe.manche@wanadoo.fr.